APPEL À CANDIDATURE

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS U6-U7-U8
SAMEDI 11 JUIN 2022

SOMMAIRE

1 Préambule

2 Conditions administratives

3 Conditions logistiques

4 Conditions financières

5 Informations générales

6 Contacts

1 PRÉAMBULE

Le District des Hauts-de-Seine de Football recherche le futur club organisateur de la Journée Nationale des Débutants (U6, U7, U8).

Afin d'élargir au maximum de clubs la possibilité d'accueillir, l'événement de déroulera sur la journée.

Vous trouverez ci-après les conditions d'éligibilité à remplir :

1. Conditions administratives : candidature, autorisations…
2. Conditions logistiques : terrains, vestiaires, sécurité, restaurations et équipements divers
3. Conditions financières

Candidature à envoyer avant le 15 février 2022 au :

District des Hauts-de-Seine de Football
92, avenue Marceau
92400 Courbevoie

ou par mail à secretariat@district-foot92.fff.fr

2

CONDITIONS ADMINISTRATIVES

- Remplir la fiche de candidature (en pièce jointe)
- Accord écrit du Président du club
- Autorisation de la municipalité pour le prêt des installations
- Mise à disposition des installations (terrains + vestiaires) pour la durée de la manifestation

3

CONDITIONS LOGISTIQUES

TERRAINS

- 3 terrains de foot à 11 ou plus soit 6 terrains de foot à 8 (filets en bon état) sur toute la journée
- 4 bancs de touche (type bancs scolaires) + 4 chaises
- Niveau recommandé de classement 5
- Sécurité recommandée (main courante fermée)
- Tribune recommandée : capacité minimum 100/200 places

INSTALLATIONS

- 1 tente pour le comité d'organisation équipée de tables et chaises (*proche terrains si possible)* et d'un bloc électrique

- 1 local de stockage pour les récompenses et les goûters

- 1 local (ou tente) pour infirmerie de l'équipe médicale (croix rouge) *proche des terrains si possible*

- Barrières de sécurité

ÉQUIPEMENTS DIVERS (restauration, parking, animation)

- Les dirigeants du club support assurent la gestion de la buvette
- Un espace pour le déjeuner de l'organisation
- Le club support doit assurer un minimum de sécurité autour du terrain de la manifestation en collaboration avec le district
- Un parking public avec des places de cars
- Une sono pour l'animation (fixe ou mobile). L'animation sera assurée par l'organisation (District)

4 CONDITIONS FINANCIÈRES

- Toutes les dépenses liées à l'organisation sont prises en charge par le District après devis validé

- La recette de la buvette revient au club support

- La restauration et les boissons des intervenants (personnels du district, commissaires et comité directeur) seront prises en charge par le District mais l'approvisionnement et le service seront gérés par le club après accord des modalités et sur justificatifs de paiement (Factures)

- L'eau pour les équipes et les encadrants sera prise en charge par le District mais l'approvisionnement et le service seront gérés par le club après accord des modalités et sur justificatifs de paiement (Factures)

5 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le District informera le club retenu au mois de Mars

- Une réunion sur les modalités d'organisation aura lieu avec le club retenu
- Le clubs retenu désignera un responsable général et un responsable vestiaires qui seront en contact permanent avec le District

- Une campagne de communication sera faite par le District. Les publicités sur les installations ne seront tolérées que si elles ne sont pas concurrentes aux partenaires du District. Le District fournira l'habillage des installations (banderoles) à mettre en place le jour des finales

6 CONTACTS

- Jean-Pierre SABANI– Secrétaire Général

Tél : 06.36.36.70.07
Mail : secretaire-general@district-foot92.fff.fr

- Gérard DELORME – Vice-Président délégué

Tél : 06.27.78.43.27
Mail : vp-delegue@district-foot92.fff.fr

- Alain VIAUD – Vice-Président

Tél : 06.11.52.37.62
Mail : viaudal@free.fr

- Adrien COUGARD – Directeur administratif

Tél : 01.41.16.55.04
Mail : direction@district-foot92.fff.fr

- Bernard FERGAN – Animateur de la Commission du Football Éducatif

Tél : 06.19.08.21.68

MERCI !